

Communiqué de presse

Berne, le 27 septembre 2023

Message FRI 2025-2028

Les hautes écoles et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation craignent une réduction des prestations

Le Conseil fédéral prévoit de réduire ses investissements dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) dans les années à venir. Dans son message FRI 2025-2028, il propose pour ce domaine un taux de croissance nominal minimal. La croissance pourrait même se révéler nulle, voire négative, en raison du renchérissement prévisible. Il faudra alors s'attendre à une réduction des prestations des institutions FRI. Aussi, les hautes écoles et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation demandent une croissance réelle significative pour l'ensemble du domaine FRI pour la prochaine période de quatre ans. Il s'agit pour elles d'une condition essentielle pour continuer à contribuer au progrès et à la prospérité de la Suisse.

Le 24 septembre 2023 marque la fin de la procédure de consultation lancée par le Conseil fédéral sur son projet de message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI). Ce message règle au niveau fédéral, et pour la période concernée, le financement et les tâches des hautes écoles suisses et des organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation que sont swissuniversities, le Conseil des EPF, le FNS, Innosuisse et les académies suisses des sciences.

Les partenaires du domaine FRI constatent avec grande inquiétude que la proposition du Conseil fédéral pour l'ensemble du secteur prévoit, pour cette période, un taux de croissance nominal moyen de 2,0% seulement, qui ne devrait compenser que partiellement le renchérissement prévisible. Pour les hautes écoles, les taux de croissance prévus devraient être plus bas encore. De surcroît, une partie des acteurs du domaine FRI sont mandatés par le Conseil fédéral pour accomplir de nouvelles tâches, pour lesquelles aucun financement adéquat n'est prévu, celles-ci ne pouvant donc être assumées qu'avec les fonds du mandat de base.

En conséquence, les institutions du domaine FRI ne pourront plus assurer dans la mesure nécessaire leurs prestations en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation et seront obligées de réduire celles-ci. Dans leurs prises de position sur le message FRI, elles demandent l'obtention d'un financement solide, permettant d'éviter une telle situation. Elles ont besoin de ce financement pour contribuer à trouver des solutions aux défis d'aujourd'hui, tels que la transition énergétique, la transformation numérique ou les défis relatifs au système de santé.

En outre, les institutions du domaine FRI ont besoin de moyens suffisants pour continuer à former une main-d'œuvre hautement qualifiée et remédier ainsi à la pénurie de personnel spécialisé. Dans les hautes écoles, il convient de maintenir la qualité élevée de l'enseignement face à la croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants.

Une croissance des moyens réelle et adaptée au contexte est indispensable

Les partenaires du domaine FRI sont conscients de la situation financière délicate de la Confédération. Mais de leur point de vue, l'application de mesures d'économies dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation entraînerait des conséquences lourdes pour la place scientifique et économique suisse. N'étant pas associée au plus grand programme mondial pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » ni au programme d'éducation « Erasmus+ », la Suisse peine déjà à garder sa place de leader. Si, en outre, elle n'investit pas des moyens suffisants dans le domaine FRI à l'échelle nationale, elle met en danger sa compétitivité ainsi que ses progrès sociaux et économiques, et donc sa capacité d'innovation supérieure à la moyenne. C'est pourquoi il est indispensable que l'ensemble du domaine FRI bénéficie d'une croissance réelle de ses moyens, en adéquation avec le contexte. Avec une croissance réelle des moyens située en moyenne entre 2,5% et 3% par an, il sera possible de poursuivre le développement du domaine FRI sur la période allant de 2025 à 2028 malgré le contexte difficile.

Pour toutes ces raisons, les hautes écoles suisses et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation demandent au Conseil fédéral et au Parlement d'adapter le cadre financier du message FRI 2025-2028 aux exigences stratégiques qui s'imposent et de garantir ainsi une politique de financement fiable et orientée vers l'avenir pour la formation, la recherche et l'innovation.

Prises de position des hautes écoles suisses et des organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la procédure de consultation sur le message FRI 2025-2028 :

[swissuniversities](#)

[Conseil des EPF](#)

[Fonds national suisse FNS](#)

[Innosuisse](#)

[Académies suisses des sciences](#)

[Netzwerk FUTURE](#)

Personnes de contact

- Josefa Haas, responsable de la communication de swissuniversities, Tél.: +41 31 335 07 34, e-mail: josefa.haas@swissuniversities.ch
- Christoph Leuenberger, responsable adjoint de la communication du Conseil des EPF, Tél.: +41 58 856 86 24 e-mail: christoph.leuenberger@ethrat.ch
- Dr. Angelika Kalt, directrice du Fonds national suisse (FNS), Tél.: +41 31 308 22 22, e-mail: angelika.kalt@snf.ch
- Eliane Kersten, co-responsable communication d'Innosuisse, Tél.: +41 58 464 19 95, e-mail: eliane.kersten@innosuisse.ch
- Dr. Sindy Schmiegel Werner, responsable de la communication des Académies suisses des sciences, Tél.: +41 31 306 92 39, e-mail: sindy.schmiegel@akademien-schweiz.ch